



Compagnie d'Arc de Vernon

Tradition, Initiation, Loisir, Compétition

Fondée le 28 janvier 1960
N° préfecture 3027
J.O. du 03/03/1960
N° agrément Jeunesse et Sports 170 101
N° F.F.T.A. 30 27 009
N° SIREN 448 024 216
Siège : Maire de Vernon
e-mail : cavernon@free.fr
Site : cavernon.free.fr



Bulletin de liaison n° 82 Septembre 2015

Editorial

Et hop, encore une de faite !

Que va nous réserver cette nouvelle saison sportive ?

L'avenir le dira car je ne suis pas devin. La fin de saison dernière fut plutôt agitée c'est le moins que l'on puisse dire avec le dossier CSADN tir à l'arc.

La Cie a fait montre d'esprit d'ouverture et a fait toutes les concessions pour cette saison sportive contre aucune en face.

Pourtant, il nous avait semblé que le travail accompli depuis plus de 30 ans au niveau local aurait été pris en compte (*je n'ai de recul que sur cette période*).

Que nenni !

Nous allons donc partager notre espace et nos créneaux horaires au gymnase, j'espère pour le meilleur. Année d'observation ? On verra bien.

La définition du dictionnaire pour *bénévole* est : Espèce en voie de disparition
On comprend pourquoi.

Pour ma part, et c'est le discours tenu par la Cie ces 20 dernières années, il ne doit y avoir qu'une seule entité tir à l'arc sur Vernon et non deux, surtout dans un même gymnase. Dans le quotidien on gèrera au mieux. De toute façon on ne nous laisse pas le choix.

Finissons par une note optimiste. Le cours de perfectionnement du mardi sera réorganisé de façon à le rendre encore plus attractif et plus technique pour les deuxièmes années. Egalement notre nouvel entraîneur 2 vous proposera, certains mercredis et

jeudis, des séances techniques plus poussées. Tout cela couplé avec les deux stages techniques faisant intervenir Thierry Mary l'entraîneur de la ligue de Normandie.

Bons tirs

Le Capitaine. D ROGER

Les médiévales à Vernon

Organisée en même temps que la foire aux cerises, cette animation initiée par M Crombez a accueilli la Cie d'arc.

Une tonnelle derrière la mairie avec un panneau informatif sur les origines des Cies d'arc, puis un défilé dans les rues du centre-ville de Vernon.

Quoi de plus Médiévale qu'une Cie d'arc ?

Rappelons,(tout laisse à le penser), que la première Cie d'arc de Vernon fut sûrement fondée vers 1450 sous Charles le septième.

Remercions les quelques bénévoles qui se sont levés de bonne heure pour assurer, une fois encore, cette animation locale.



Stand derrière la mairie



Défilé dans les rues du centre-ville

La Compagnie d'arc renouvelle son Label Bronze

Nous avons reçu le courrier émanant de la FFTA, peu avant les vacances, pour nous confirmer que notre label Bronze était renouvelé pour les deux ans à venir.

Fruit du travail d'une équipe élargie depuis de nombreuses années, ce label Bronze n'est pas attribué par hasard. C'est une reconnaissance Fédérale du travail accompli dans l'accueil des archers, dans la formation des cadres, des structures internes et, de l'animation locale. C'est un gage de sérieux envers les personnes qui désirent nous rejoindre.

C'est aussi beaucoup d'investissement personnel et, je pense particulièrement à notre arbitre Patricia Bureau, qui partage son temps entre la Cie, le CD27 et la ligue de Normandie.

Je la remercie tout particulièrement mais, ces remerciements sont adressés à chacun de vous, car vous êtes l'âme de cette Cie.

Bouquet Provincial. 31 mai 2015 à Provins

Provins, jolie cité Médiévale accueillait cette année le Bouquet Provincial. Près de 3000 archers ont répondu à cette invitation et ont défilé derrière leur drapeau dans les vieilles rue et autour des remparts.

Outre l'aspect traditionnel de cette manifestation, nous en profitons également pour en faire une sortie culturelle. Et, il y a de quoi dans Provins où chaque coin de rue évoque l'omniprésence des milices communales au sein desquelles les archers étaient indispensables.

Ce bouquet est bien sur patronné par la FFTA mais, il y a aussi des observateurs extérieurs qui prennent des notes car, un dossier de classement au patrimoine immatériel mondial de l'UNSECO a été initié. Preuve de sérieux et de bien-fondé de cette manifestation qui remonte au Moyen-âge. Provins a organisé son premier Bouquet en 1409, il y a plus de 600 ans. **Respect.**

C'est aussi un moment formidable de rencontre avec les habitants de cette ville qui ont pavoisés les rues. Malgré un crachin Bretonnant en fin d'après-midi, ils étaient dans les rues à applaudir le défilé. Moment qu'a partagé avec eux M le Député Maire de Provins Christian Jacob.



L'échange des Bouquets

La Compagnie d'arc, comme à son habitude, était présente à ce Bouquet. Les couleurs de la ville ont défilé comme bien d'autres dans les rues. La Cie est reconnue et saluée.

Ah, Vernon, mais c'est biens sur !!!

Félicitations pour tous ces bénévoles qui font perdurer l'histoire.

DR

Tir du Bouquet

Dès le Bouquet terminé, le tir du Bouquet peut commencer. Depuis peu plusieurs jardins d'arc sont ouverts pour ce tir. Cela facilite la tâche des organisateurs car la période de tir est assez étendue et dure jusqu'à mi-septembre.

Il y a de nombreux prix à gagner mais, le plus beau, c'est celui attribué pour la plus belle flèche. Un vase de Sèvres offert par la Présidence de la République.

Le tir du Bouquet permet également d'essayer de se qualifier pour le championnat de France de Beursault qui se déroulera en octobre. Franchement il faudrait être fou pour louper cela.

Et, nos compétiteurs ne sont pas fous car ils se sont déplacés pour le tirer. Ils y retourneront, une nouvelle fois, mi-septembre.

Cette grande fête de l'archerie n'est que la rencontre de deux histoires. Celle qui a construit la France et celle de l'archerie. Mais elles sont parfois si mêlées que l'on a du mal à distinguer l'une de l'autre.

Rappelez-moi qui a dit que les traditions du tir à l'arc étaient de la foutaise ?



L'équipe Vernonnaise à Provins pour le tir du Bouquet

Francine Sarazin, Francine Turpin, Fernanda et Michel Esschenbrouck, Didier Dufour, Alex'sandrine Sireau.

L'archer Français

C'est le premier numéro édité en 1856 de ce journal dédié au tir à l'arc. Lisez-le avec la plus grande attention jusque dans les moindres lignes publicitaires.

Vous allez découvrir que les problématiques actuelles étaient déjà existantes à cette époque. Vous découvrirez aussi quelques termes bizarres, des prix en volailles. (Voir cercles rouges, mais il y en a d'autres)

Ex :

Le tir à l'arc ce mâle et gracieux exercice. . .

Le MLF n'est pas encore passé par là

Premier prix : une timbale en argent

2ème, 3ème et 4ème prix : un dindon

Je me vois bien distribuer un poulet lors de notre prochain concours

Un véritable trésor de lecture, historique et culturel rendu possible grâce à Gallica la Bibliothèque Nationale Numérique

Bonne lecture à tous

Résultats

09 mai 2015 : Fédéral – Chartres (28)

Nom prénom	1 ^{ère} série	2 ^{ème} série	Total	Classement
Esschenbrouck Michel	242	269	511	
Esschenbrouck Fernanda	249	286	535	

1^{er} mai 2015 : Fédéral – Compiègne (60)

Nom prénom	1 ^{ère} série	2 ^{ème} série	Total	Classement
Sarazin Francine	297	291	588	2/5

17 mai 2015 : Fédéral – Dreux (28)

Nom prénom	1 ^{ère} série	2 ^{ème} série	Total	Classement
Sarazin Francine	301	307	608	1/4

17 mai 2015 : Fédéral – Savigny le Temple (77)

Nom prénom	1 ^{ère} série	2 ^{ème} série	Total	Classement
David Adrien (Arc à poulies)	334	345	679	11/22

17 mai 2015 : FITA – Savigny le Temple (77)

Nom prénom	1 ^{ère} série	2 ^{ème} série	Total	Classement
David Adrien (Arc à poulies)	318	326	644	8/9

Résultats

24 mai 2015 :Fédéral – Gisors (27)

Nom prénom	1 ^{ère} série	2 ^{ème} série	Total	Classement
Sarazin Francine	318	311	629	1/3

24 mai 2015 :FITA– Vannes (56)

Nom prénom	1 ^{ère} série	2 ^{ème} série	Total	Classement
David Adrien (Arc à poulies)	331	320	651	1/1

25 mai 2015 :FITA jeunes– Houlgate (14)

Nom prénom	1 ^{ère} série	2 ^{ème} série	Total	Classement
Chainier Alexis	181	180	361	6/10

07 juin 2015 :Fédéral – Pont St Pierre (27)

Nom prénom	1 ^{ère} série	2 ^{ème} série	Total	Classement
Chainier Alexis	243	288	531	1/1

14 juin 2015 :Fédéral – Viarmes (95)

Nom prénom	1 ^{ère} série	2 ^{ème} série	Total	Classement
Sarazin Francine	307	294	601	1/6

14 juin 2015 : Fita – Fleury/Orne

Nom prénom	1 ^{ère} série	2 ^{ème} série	Total	Classement
Chainier Alexis	201	202	403	5/6

21 juin 2015 :Fédéral – Ermont (95)

Nom prénom	1 ^{ère} série	2 ^{ème} série	Total	Classement
Sarazin Francine	312	297	609	1/4

27 juin 2015 :Fédéral – Houlgate(14)

Nom prénom	1 ^{ère} série	2 ^{ème} série	Total	Classement
Sireau Alex Sandrine	249	217	466	5/5
Sarazin Francine	302	298	600	2/5
Chainier Alexis	233	272	505	8/11
Leduc Denis	268	261	529	9/13

28 juin 2015 :Fita – Houlgate(14)

Nom prénom	1 ^{ère} série	2 ^{ème} série	Total	Classement
Sireau Alex Sandrine			388	11/14
Sarazin Francine			483	7/14
Chainier Alexis			429	7/9

TIR A L'ARC... COMPAGNIE DE VERNON

Fernanda Esschenbrouck en argent au championnat de Normandie

Une fois encore, la Compagnie d'arc a fait briller les couleurs de la ville de Vernon lors du championnat de Normandie de tir en salle.

Dès le matin commençait le premier tour qualificatif pour les duels de l'après-midi. Ce premier tour désigne les archers qui seront qualifiés pour les duels de l'après-midi. Il faut donc donner le meilleur de soi pour obtenir sa qualification mais il ne faut pas non plus y puiser toute son énergie mentale qui ferait défaut pour la suite de la compétition.

Car plus que le physique, c'est le mental qui fait la différence. Les duels, en volées de trois flèches, sont une épreuve impitoyable ou l'archer doit

être capable de se décentrer du résultat immédiat afin de se concentrer sur son geste et sa détermination. C'est une épreuve qui éprouve nerveusement.

Une médaille d'argent

Les résultats finaux étaient proclamés aussitôt après la fin des tirs, sous les acclamations d'un public de connaisseurs, venu nombreux féliciter les archers et, notamment Fer-

nanda Esschenbrouck, qui remporte donc une belle médaille d'argent à ce championnat de Normandie de tir en salle.

Le prochain rendez-vous des archers de la compagnie sera le championnat de Normandie par équipe interdépartementale. Encore un beau spectacle en perspective et sûrement un nouveau podium : la compagnie d'arc a trois de ses archers sélectionnés pour cette compétition.

25 mars 15

TIR À L'ARC... CHAMPIONNAT DE NORMANDIE

Francine Sarazin médaillée d'argent

Ce week-end se disputaient les championnats de Normandie de tir fédéral (50 m) et de tir Fita (distance olympique de 70 m) à Houlgate. Deux journées très ensoleillées pour le plus grand bonheur des 250 archers présents.



Francine Sarazin (2ème à gauche) et les archers de la Compagnie entourent leur nouvel entraîneur Dery Roger (accroupi)

Ces championnats de Normandie débutaient samedi après-midi avec l'épreuve de tir fédéral à 50 mètres. Les archers devaient tirer deux fois six volées de six flèches, soit 72 flèches au total. Quatre archers de la Cie d'arc étaient présents sur le pas de tir pour défendre les couleurs de la Cie et celles de la ville de Vernon.

proclamés peu après la fin des tirs. Francine Sarazin est montée sur la deuxième marche du podium sous les acclamations de ses supporters. Les autres archers de la Compagnie, même s'ils ne sont pas montés sur le podium, ont tous gagné un magnifique coup de soleil !

Le lendemain, se disputait le tir Fita à la distance de 70 m, appelé aussi tir olympique. La Compagnie présentait trois archers à cette épreuve qui se

déroule en deux temps. Le matin une épreuve sélective qui permet de se qualifier pour les duels en après-midi. Des trois archers présents, seule Francine Sarazin se qualifie pour les duels. Son adversaire pour ce premier tour de duel n'était autre qu'Alexandra Fouace, vice-championne du monde et participante à deux JO. La logique fut respectée et Francine s'inclina face à cette grande championne...

Un nouvel entraîneur

Ces deux compétitions étaient également support à une épreuve finale de formation d'entraîneur fédéral de niveau 2. C'était le grand oral pour Dery Roger, le capitaine de la Compagnie, qui se présentait, face au jury, pour soutenir son mémoire de formation représentant un an de travail. Quarante minutes pour convaincre avec à la clef les félicitations du jury. Nouvelle étape dans la structuration de la Compagnie, ce nouveau diplôme va permettre à celle-ci de proposer, dès la prochaine rentrée de septembre, des séances d'entraînements plus axées sur la performance en compétition.

L'ARCHER FRANÇAIS

JOURNAL DES TIREURS D'ARC



(le 15) d'Octobre à Mars. — 3 Numéros (les 10, 20 et 30) d'Avril à Septembre.

ABONNEMENTS DÉPARTEMENTAUX
 Simple 6 fr.
 Avec les fournitures de premier ordre 18
 Plus, celles de la Saint-Sebastien et de l'oiseau 21

Les communications relatives, soit à l'administration du journal, soit à la rédaction; doivent être adressées au Directeur-Gérant, **G. THIS**, fabricant d'Arcs et de Flèches, rue Saint-Martin, 307. — Les demandes d'abonnement ou d'insertion adressées des départements, doivent être accompagnées d'un mandat sur la poste.

INSERTIONS
 Annonces commerciales . . . 50 c. la ligne.
 Avis divers 25 —
 Id. pour les compagnies abonnées. 15 —
 Id. Et 10 —

SOMMAIRE. — *L'Archer français* aux Chevaliers et aux Amateurs du noble Jeu de l'Arc. — *Bulletin* : prix ouverts. — *Chronique* : fondation d'un conseil de la famille de Paris. — *Faits divers*.

Paris, le 15 décembre.

L'Archer français à ses loyaux et aimés frères les Chevaliers, et aux Amateurs du noble jeu de l'Arc, en général.

CHERS CAMARADES ET HONORÉS CONFRÈRES,

Il serait superflu sans doute, pour le rédacteur de la feuille qui vous est aujourd'hui dédiée, de s'étendre longuement ici sur les avantages de la publicité périodique. Ces avantages sont depuis longtemps connus et appréciés en France, non-seulement pour ce qui concerne les grands intérêts de la société, la politique et l'industrie, mais encore pour la littérature, les arts et même des objets d'un caractère moins grave et d'un intérêt moins élevé. Depuis longtemps, en effet, les modes n'ont-elles pas leurs publications périodiques; la caricature n'a-t-elle pas les siennes; les chasseurs n'ont-ils pas un journal consacré à leur passé-temps favori; le joueur d'échecs et le joueur de whist n'ont-ils pas chacun leur journal aussi?

Le tir à l'arc, cependant, ce mâle et gracieux exercice qui est, sans contredit, de tous les amusements populaires, celui qui mérite le mieux la faveur dont il jouit; le tir à l'arc qui lie entre eux, d'une extrémité du pays à l'autre, ses nombreux partisans, par une organisation qui ne se retrouve dans aucun autre jeu, n'a jusqu'à présent pas eu d'organe de publicité. Comment se fait-il, nous disait dernièrement un des plus nou-

veaux mais des plus fervents adeptes du noble jeu, comment se fait-il que les sociétés de l'arc n'aient pas encore leur journal? C'est une question que nous nous étions souvent faite nous-mêmes, mais que nous ne pouvions résoudre. Nous voyions là un besoin, une lacune, et nous ne comprenions pas que personne ne pensât à satisfaire ce besoin, à combler cette lacune. Assurément, nous eussions souhaité que de plus habiles que nous l'entreprissent; mais, puisque la tâche nous est laissée, nous allons résolument l'aborder. Ce n'est pas que nous nous dissimulions notre insuffisance. Nous n'avons pas la prétention de nous compter parmi les maîtres du noble jeu, et malgré le charme et l'intérêt qu'il a toujours eu pour nous, nous avouons que nous pourrions presque dire avec le chevalier de l'arquebuse, de l'opéra des *Deux Edmond* :

« Pour le grand prix.....
 Je concours depuis quatorze ans,
 Et toujours le sort me refuse
 Ce grand prix auquel je prétends.
 Certes, d'après ce que j'aurais,
 Le but doit être mal placé;
 Car toujours je mets à côté,
 Et toujours au milieu je vise! »

Quoiqu'il en soit de notre infériorité dans la pratique d'un exercice où nous voyons tant d'autres exceller, nous venons avec confiance faire, en fondant *L'Archer français*, appel au jugement éclairé comme aux sympathies fraternelles des chevaliers de l'arc de toutes les compagnies de France; nous nous adresserons aussi aux compagnies nombreuses dans plusieurs départements, qui ne se sont pas donné l'organisation de la chevalerie; nous nous adresserons même aux simples amateurs n'appartenant à aucune compagnie organisée, mais entre lesquels et nous, il existe du moins, à défaut

d'autre lien, celui d'une communauté de goût.

L'Archer français offre aux compagnies régulières un centre pour leurs rapports mutuels, un organe pour la publication des faits et la discussion des questions qui touchent leur fraternelle association et leurs attrayants exercices. Sans croire notre publication appelée à rétablir d'une manière rigoureuse cette unité que donna à l'institution des chevaliers de l'arc, avant la première révolution, son ancienne discipline sous l'autorité de l'abbé de Saint-Médard, nous espérons pouvoir concourir à perpétuer entre tous les membres d'une association dont les fruits sont moins futiles qu'ils ne le semblent peut-être à quelques personnes, cette entente, cette harmonie et ce bon vouloir si bien dans l'esprit de la chevalerie.

Nous ne croyons pas inutile de rassurer ici d'avance les consciences timorées et de déclarer à nos frères les chevaliers, qu'en créant un organe de publicité pour le jeu de l'arc, nous n'avons eu la pensée de divulguer aucun des secrets consacrés de nos formules de réception. Ces secrets, du reste, nous devons en même temps le déclarer pour les non-initiés, n'ont rien de redoutable, et ils ne cachent, sous leur voile quasi-maçonnique, rien que l'honneur et la raison aient à désavouer.

Dans ses articles de fond, *L'Archer français* exposera les idées qu'il croira utiles, tant sur les questions de principes que sur toutes les matières d'actualité. Il discutera, avec toute l'impartialité dont il sera capable, les idées qui pourront être proposées par d'autres. Diverses compagnies, par exemple, ont cru devoir soumettre à une révision les anciens statuts, dans la pensée de les mettre plus en harmonie avec les

V 1928
LJ

idées de l'époque. Elles ont abrogé certains articles et en ont introduit quelques-uns de nouveaux. Ces révisions et ces changements seront mis sous les yeux de nos lecteurs avec les considérations qui pourront en recommander l'adoption ou la rendre peu désirable. Plusieurs méthodes, par exemple encore, existent pour le tir; l'examen des mérites ou des défauts de chacune fera l'objet d'une discussion spéciale.

Dans notre *bulletin*, qui sera, pour ainsi dire, notre partie officielle, et dans notre *chronique*, nous tiendrons nos lecteurs au courant des fondations de sociétés de tir nouvelles, des ouvertures de prix, des actes des conseils de famille ou de compagnie, pouvant être d'un intérêt général.

Les nouvelles d'un ordre différent mais intéressant encore les archers, et les renseignements de simple curiosité concernant l'arc, fourniront la matière de nos *faits divers*.

Un article *variétés* clora fréquemment nos numéros, où trouveront aussi place, de temps à autre, quelques articles bibliographiques. De curieux écrits sur l'arc existent, tant parmi les anciens livres français que chez les auteurs anglais. Nous ferions connaître à nos lecteurs les plus intéressantes de ces productions par des analyses et des extraits.

Dans aucun des genres d'articles qui doivent occuper nos colonnes, la matière ne nous fera certainement défaut, et nos 24 numéros formeront au bout de l'année un volume qui aura sa place naturelle dans les archives de toutes les compagnies. Chacune, en effet, aimera à y retrouver l'histoire contemporaine et les archives générales de l'arc.

Est-il nécessaire maintenant que nous fassions ressortir chacun des avantages de toute sorte que vient offrir au public archer le journal fondé pour lui? Les compagnies comprennent d'elles-mêmes que les 500 exemplaires auxquels sera toujours, au minimum, tiré l'*Archer français*, constitueront, pour répandre le programme de leur prix, un moyen de publicité bien autrement étendu et sûr que ces mandats qui ne se tirent guère habituellement qu'à 150 exemplaires et qui, imprimés sur une étroite feuille volante, s'égareront si facilement, souvent même avant d'arriver à destination. Une chose cependant sur laquelle nous croyons devoir appeler particulièrement l'attention des com-

pagnies, c'est l'avantage matériel du mode d'abonnement spécial qui leur est proposé (1). Qu'elles veuillent bien comparer, avec le chiffre de leurs dépenses ordinaires, le prix de cet abonnement, qui leur donne, avec le journal, les importantes fournitures des trois grandes solennités de l'année archère, c'est-à-dire de la Saint-Sébastien, du tir de l'oiseau et du prix général, et qui, en outre de la publication gratuite de leurs mandats, leur procure, à un prix de la moitié ou du tiers de ce que la chose leur coûterait autrement, l'insertion des avis et réclamations de toute nature qu'elles désireront faire parvenir aux autres compagnies. Sans compter que les colonnes du journal, toujours ouvertes sans frais aux faits d'intérêt général, leur épargneront ces dépenses de contre-mandats, de rappels de coups, etc. qui venaient si souvent jusqu'à aujourd'hui doubler et même tripler les chiffres des impressions à l'occasion des prix.

Il serait, nous le croyons, oiseux d'insister plus longuement sur les conditions si avantageuses que présentent aux compagnies nos diverses combinaisons d'abonnement. Un peu plus d'un mois nous sépare encore de la Saint-Sébastien, c'est-à-dire de l'époque qui inaugure pour ainsi dire l'année des archers. Les compagnies peuvent donc, en nous adressant leurs demandes sans retard, être assurés de recevoir en temps utile l'envoi complet de leurs fournitures. Messieurs les capitaines, auxquels nous adressons le présent premier numéro, à la fois notre programme et notre prospectus, sont instamment priés de le communiquer à leurs compagnies respectives. Nous ne doutons pas un instant que toutes celles chez lesquelles brûle le feu sacré du noble jeu, et qui voudront bien considérer la question avec quelque attention, ne se fassent immédiatement inscrire sur notre registre d'abonnement.

Nous ne saurions trop recommander, dans l'intérêt commun, à MM. les greffiers ou secrétaires de vouloir bien nous donner, à l'occasion de l'ouverture de leur prix général, l'indication des voies de transport desservant leur localité. Nous les engageons aussi à nous donner, à la clôture du prix, la liste des gagnants avec la distance de leurs coups et l'indication du moment et du lieu où les prix gagnés peuvent être réclamés.

(1) Voir à la quatrième page le prospectus détaillé.

La rédaction accueillera avec non moins d'empressement tous les autres renseignements et faits de nature à intéresser le public des tireurs. Parmi ces renseignements, nous mettons en première ligne ceux sur la date exacte et les circonstances de la fondation des compagnies.

Les ouvertures et les distributions de prix seront annoncées dans le numéro à paraître toutes les fois que l'avis nous en parviendra huit jours au moins avant celui de notre tirage.

À côté des avantages que trouveront dans notre publication les compagnies abonnées en nom collectif, il est facile de voir aussi ceux qu'en retireront les chevaliers abonnés individuellement. C'est peut-être surtout l'idée de ce dernier genre d'avantages qui nous faisait le plus désirer depuis si longtemps à nous-mêmes l'existence d'un journal de l'arc. Combien de membres de nos compagnies, en effet, qui, domiciliés à des distances plus ou moins grandes du jardin du tir et de la salle des délibérations, ne peuvent pas se tenir, dans l'état actuel, au courant des faits dont il leur importe le plus d'être informés, et qui perdent par conséquent maintes fois l'occasion de prendre part à tel ou tel prix, de se rendre à telle ou telle réunion dont l'avis leur reste ignoré, enfermés comme lettre morte dans les archives. Mais aujourd'hui que chacun, pour un modique abonnement de six francs par an, peut recevoir à domicile ce que l'on pourrait appeler son *Moniteur de l'arc*; il saura à chaque instant les excursions qui lui sont proposées, les prix qu'il peut tirer, ceux qu'il a à recevoir, et il ne risquera plus de perdre l'occasion d'un agréable passe-temps ou de s'exposer à un dérangement inutile.

Pour le simple amateur même, pour celui qui, bien que partisan de l'arc, n'appartient pas à une compagnie organisée, notre journal aura aussi, nous le croyons, un degré suffisant d'intérêt, et peut-être serons-nous assez heureux pour conquérir à notre exercice de prédilection de nouvelles sympathies, et à notre association de précieuses adhésions, par la publicité qui les fera mieux connaître et apprécier davantage.

Il va sans dire que toutes les communications qui nous seront adressées doivent être affranchies. Notre correspondance est destinée à prendre un développement considérable, et l'on comprend que nous ne